

Drancy, le 2 octobre 2006

M Jean Christophe LAGARDE
Député Maire de Drancy

Lettre ouverte

Objet : Prise en compte des nouvelles dispositions sur l'indemnité d'exercice de missions des préfectures et des primes attribuées à Drancy.

Monsieur le Député Maire,

Par la délibération du 16 décembre 2004, le conseil municipal a voté la refonte du régime indemnitaire du personnel de la ville de Drancy.

De part, le 1er considérant, les articles 1, 2, 9 et la date de cette délibération intégrant la mise à jour des nouveaux ayants droits de l'IEMP,

Nous vous demandons de régulariser le salaire des agents en leur restituant les sommes dues au vu de votre engagement à l'article 13.

Confiant dans votre célérité à appliquer les décisions du conseil municipal,

Veuillez recevoir, Monsieur le Député Maire, l'expression de nos salutations.

Pour la Direction du syndicat

HENRI TAMAR